

L'hon. M. Pickersgill: Quarante-huit heures?

M. Morris: Ces chiffres ont été publiés le 8 juin, soit 48 heures avant le 10 juin dernier. Je regrette qu'on m'interrompe quand je veux établir ces choses pourtant si claires. Voici ces prix: filets de morue, 3½c. la livre,—la prospérité pour les pêcheurs,—petits morceaux, languettes de morue, 1½c. la livre; aiglefin, gros, de 4 à 5c. la livre. Tels sont les prix que touchaient les pêcheurs juste avant les élections. Voyons ce qui se passe aujourd'hui. Les filets de morue se vendent 3½c. la livre, soit une augmentation de 15 p. 100; les petits morceaux de morue, 1,75c. autre augmentation de 15 p. 100, aiglefin, gros, 6c. soit une augmentation de 20 à 50 p. 100. Nous ne prétendons pas que ces augmentations découlent toutes de la politique du gouvernement, mais il doit se passer quelque chose pour que le prix du poisson augmente.

M. Robichaud: L'honorable député permettrait-il une question? Lui qui prétend en savoir si long sur la pêche, sait-il que dans les mois d'hiver, il n'y a qu'environ 10 à 20 p. 100 des pêcheurs qui exercent leur métier et que le prix des poissons de fond monte toujours?

M. Morris: A coup sûr, c'est un élément important. Je ne le nie pas. Nous ne revendiquons pas tout le mérite de cet état de choses. Je cite des faits. Je cite le *Chronicle-Herald* de Halifax, colonne 6 de la page 5, livraison du 9 janvier 1958, et colonne 2 de la page 14, livraison du 8 juin 1957. Le député de Bonavista-Twillingate dit que tout allait bien dans l'industrie de la pêche sous l'ex-gouvernement.

L'hon. M. Pickersgill: Où l'honorable député trouve-t-il cette déclaration?

M. Morris: Durant l'année d'imposition 1955, en Nouvelle-Écosse, 330 seulement de nos pêcheurs avaient un revenu imposable. Ils ont versé au Trésor du Canada un impôt de \$4.11 par semaine en moyenne. Grande prospérité. Dans ce rapport, la province du député de Bonavista-Twillingate, qui mérite un bien meilleur programme d'exploitation des pêcheries, figure par un tiret. Ce rapport est celui du ministère du Revenu national, Division de l'impôt; il s'agit de la statistique de l'impôt pour 1955 et le renseignement se trouve à la page 63. L'astérisque indique moins de \$100; mais dans le cas de Terre-Neuve il y a un tiret, ce qui veut dire que c'est moins que cela. Apparemment, aucun pêcheur de Terre-Neuve n'a eu de revenu imposable en 1955.

M. McCleave: Sauf le député de Bonavista-Twillingate.

[M. Morris.]

M. Morris: Monsieur le président, je ne prétends pas que les problèmes de l'industrie de la pêche soient faciles à résoudre. Je ne blâme pas l'ex-ministre des Pêcheries de tout ce qui cloche dans cette industrie. Je ne dirai pas que tout peut se régler du jour au lendemain. Je ne suis pas pêcheur, mais ma circonscription compte beaucoup de pêcheurs et, comme je suis allé à la pêche avec certains d'entre eux, je connais quelques-uns de leurs problèmes. Par exemple, je sais que depuis le 10 juin nous avons enlevé dans ma circonscription trois quais qui avaient été construits sous le régime des libéraux et qui étaient pourris; nous en avons barricadé trois autres parce qu'il était dangereux d'y passer. Quelques jours avant les élections, on a arraché les derniers pilots du quai de Lower-Prospect, qui était autrefois une de nos plus belles localités de pêche. La liste des électeurs de 1957 renfermait 91 personnes, au regard de 200 à 300 les années antérieures. Sur les 91, trois pêcheurs seulement de moins de 60 ans partaient de Lower-Prospect pour aller à la pêche en juin dernier.

Depuis le 10 juin, nous avons fait des réparations de toutes sortes aux quais des pêcheurs, aux brise-lames ou installations à Indian-Harbour, à Sambro, à Sandy-Cove, à Portuguese-Cove, à Herring-Cove, à l'île MacNab, à Three-Fathom-Harbour, à l'île Turner et à Ecum-Secum. Nous projetons des améliorations ou des études pour Carter's Point, Cooper's Point, Ecum-Secum, Port-Dufferin, West-Quoddy, Boutilier's Point, Bayside et Lower-Prospect.

Sans vouloir provoquer l'hilarité, monsieur le président, parce que je sais ce que le député dira à ce propos, je dirai que nous avons institué une commission royale chargée d'examiner, entre autres, les prix des produits alimentaires, y compris ceux des produits de la pêche. Je sais comment on en est arrivé là. Cela nous donnera sur les faits au moins une documentation élémentaire, qui profitera aux pêcheries. Sous le régime libéral, celles-ci étaient surveillées par un groupe de fouineurs cossus. J'ai constaté que, dans ma circonscription, on ne délivrait de permis de pêche qu'après consultation avec le président du comité libéral de la région. Cela a cessé dans ma circonscription.

L'hon. M. Pickersgill: Et qui consulte-t-on maintenant?

M. Morris: On ne consulte personne à présent. Il s'agit maintenant de fonctionnaires engagés à ce titre, et libres de toute influence politique. J'ai vu des inspecteurs ou des employés des pêcheries, rejeter des pièges dans l'eau avec un seul bouton d'attaché, de sorte que le pêcheur, s'il prenait quelque chose, le perdait. On a mis fin à cela aussi.